

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - SAINT-ETIENNE

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA

SARL DU LYCEE

Reigny - Maison abbatiale

89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : JALLAT

Prénom : Yannick et Sonia

Adresse : 121 Montée du Pierrou

CP Ville : 07310 St JULIEN D'INTRES

Téléphone : 06.47.07.27.18

Mail : maneval.sonia@neuf.fr

Lien de parenté : Parents

LE LOCATAIRE :

Nom : JALLAT

Prénom : Ninon

Date de naissance : 2002-11-27 à Saint Agrève

Adresse : Idem Parents

Téléphone : 06.21.45.13.39

Mail : ninonjallat@gmail.com

Article 1

167 Rue Bergson

42000 Saint-Etienne

Bâtiment : A - Etage : 3 - Apt. N° St36 - Surface : 33m²

Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :

-Une pièce principale avec coin cuisine

-Une salle d'eau avec WC

-Un coin nuit : attenant

-Un dressing

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 490.00 €*

Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an

Prendra effet le : 24 octobre 2021

Expirera le : 23 octobre 2022

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 490.00 €

Cautions : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 12 octobre 2021

En 3 exemplaires originaux